

Jugement du TA du 19/11/2019 annulant le permis de démolir et de déplacement de la maison du Dinghof.

L'association se félicite du jugement du Tribunal Administratif de Nancy qui lui a donné raison.

Pour en savoir plus cliquez sur le lien ci-après.

[19_11_2019 Dinghof compte-Rendu TA](#)